



Ordonnance de télécom CRTC 2006-353

Ottawa, le 22 décembre 2006

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
IVIC Télécom s.e.n.c.	1	le 14 décembre 2006	le 8 janvier 2007
MTS Allstream Inc.	609	le 13 décembre 2006	le 1 ^{er} janvier 2007

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>